

Un nouveau visage pour les avenues Péri et Allende

Les avenues seront paysagées et urbaines et n'auront plus leur surdimensionnement et leur aspect périphérique actuels

Le Grand Lyon a défini son programme de travaux pour la requalification des avenues Gabriel Péri et Salvador Allende. Cet axe a pour particularité d'être à la fois une entrée de ville (à partir du pont de Cusset) puis une rue traversant le centre ville (à partir de l'avenue Pablo Picasso). C'est pourquoi il a été convenu de lui donner un véritable caractère urbain:

- Une chaussée réduite à deux fois une voie (contre deux fois deux voies aujourd'hui)
- De nouvelles places de stationnement délimitées et situées le long de la chaussée
- Des trottoirs plus larges pour faciliter les déplacements piétons
- Une piste cyclable séparée de la chaussée pour sécuriser les cyclistes
- Des arbres et arbustes pour embellir les deux avenues et séparer les différents types de circulation (piétons, vélos, voitures)

Le chantier se déroulera en 2008 - 2009 et débutera par le tronçon du centre ville (entre l'avenue Pablo Picasso et la rue de l'Égalité).



Perspective de l'avenue Gabriel Péri à hauteur de l'actuel supermarché Casino

Le trolleybus C3 arrive à Vaulx-en-Velin

Depuis le 14 mai 2007, les trolleybus C3 remplacent les bus de la ligne 51 et assurent la liaison entre La Grappinière et Laurent Bonnevey. La ligne sera ouverte jusque Lyon Gare Saint Paul dès le mois d'octobre 2007 et deviendra ainsi une liaison rapide, directe et plus écologique entre Vaulx-en-Velin et Lyon.



La ligne C3 sera équipée de trolleybus électriques Crystalis garantissant ainsi un mode de transport plus écologique et moins bruyant.

La ligne de trolleybus C3 est l'une des lignes fortes de transport en commun développées par le Sytral et inscrites au Plan de Déplacements Urbains (PDU). Leur objectif est de relier les principaux pôles de la périphérie à l'un des deux centres de l'agglomération (la Part-Dieu ou la Presqu'île).

Comme les autres lignes fortes, C3 offrira un haut niveau de service : une amplitude horaire large, des fréquences de passage entre 5 et 10 minutes, un système d'information en temps réel sur les temps d'attente, des stations équipées de quais hauts pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et une régularité dans les temps de parcours. Afin de garantir ses performances de rapidité, la ligne C3 bénéficiera à terme, sur tout son trajet, de couloirs réservés et d'aménagement pour la priorité des trolleybus aux feux.

Les temps de parcours du C3

- La Grappinière > L. Bonnevey : environ 11 minutes.
- Vaulx-en-Velin centre > Part-Dieu : environ 28 minutes.



Le tramway T3 Léa, le trolleybus C3 et bientôt le prolongement du métro A favorisent le rapprochement entre Vaulx-en-Velin et Lyon



INFO

PRE DE L'HERPE MAS DU TAUREAU

juillet 2007 • N°50

SPÉCIAL N°5

PROJET DE
RENOUVELLEMENT URBAIN

CONTACT :

• **Boucif Khalfoun**
chargé de
développement
territorial

tel: 04 78 80 44 38
vaulx.khalfoun@grandlyon-dsu.org

LOCAL GPV
24 rue Emile Zola
69120 Vaulx-en-Velin

Avis favorable pour le Projet de Renouvellement Urbain



Les quartiers du Pré de l'Herpe et du Mas du Taureau aujourd'hui

L'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) a donné un avis favorable au Projet de Renouvellement Urbain du Pré de l'Herpe - Mas du Taureau. Prochainement, un avenant à la convention ANRU existante sera signé entre les principaux partenaires soit, l'ANRU, le Grand Lyon, la Ville de Vaulx-en-Velin et les bailleurs sociaux.

Cet avenant signifie que l'ANRU reconnaît la qualité de ce Projet de Renouvellement Urbain et s'engage, aux côtés des autres partenaires, à en financer les deux premières étapes (prévues d'ici à 2011), et notamment la démolition et la reconstruction de logements, le réaménagement du quartier et l'implantation de plusieurs équipements publics, dont vous découvrez ici les premières représentations.

Parallèlement, nous vous rappelons que l'effort est également mis sur le développement des transports afin de favoriser le rapprochement entre les quartiers de Vaulx-en-Velin et Lyon en particulier.

Vaulx
en
Velin

GRANDLYON
communauté urbaine

ANRU
Agence Nationale
pour la Rénovation
Urbaine



Les quartiers du Pré de l'Herpe et du Mas du Taureau demain

Le Projet se déroule en plusieurs étapes et prévoit à terme le renouvellement de 70% du parc de logements actuel

1ère étape : le centre ville s'étend au Pré de l'Herpe

De nouveaux immeubles à l'architecture inspirée du centre ville voient le jour. Il s'agit de petits collectifs d'une hauteur n'excédant pas cinq étages. Leurs rez-de-chaussée sont en partie commerçants et leurs étages contiennent une offre de logements à la fois sociale et privée. Des équipements s'implantent également au sein du quartier: un nouveau groupe scolaire, un centre aquatique qui remplace la piscine Jean Gelet trop petite et une maison de quartier attenante à la salle Victor Jara. La création de rues et la requalification des avenues Maurice Thorez et Gabriel Péri améliorent la circulation au sein du quartier et assure le raccordement au centre ville. La ligne de trolleybus électrique C3 (de Lyon Gare Saint Paul à La Grappinière) renforce les connexions avec le reste de la ville et de l'agglomération.

Le Pré de l'Herpe aujourd'hui



Le Pré de l'Herpe demain :
1. Le nouveau groupe scolaire - 2. le centre aquatique - 3. La maison de quartier attenante à la salle Victor Jara, 4. la future mosquée, 5. les nouveaux immeubles qui comprennent du logement social et privé ainsi que du commerce en rez-de-chaussée



- **Démolition de 715 logements:**
1, chemin de la Luère
1 à 9, chemin Gaston Bachelard
1 à 7, chemin Francis Ponge
5 à 16, chemin du Mont Pilat
- **Réhabilitation de 443 relogements:**
1 à 10, ch. Pierre Dupont
1 à 5, chemin du Mont Cindre
1 à 5, chemin du Mont Gerbier
- **Reconstruction de 370 logements:**
Sur la façade du Pré de l'Herpe, dans la continuité du centre ville,
- **Création d'équipements:**
un nouveau centre aquatique, une maison de quartier qui englobe la salle Jara, un groupe scolaire supplémentaire

2ème étape: une nouvelle place commerçante pour le Mas du Taureau



Le Mas du Taureau demain et les possibilités d'implantation des nouveaux équipements :
1. La place commerçante Guy Moquet réaménagée - 2. Le pôle culturel - 3. Le pôle de services publics 4. La médiathèque ludothèque

Le Mas du Taureau aujourd'hui

De nouvelles rues poursuivent celles créées au Pré de l'Herpe, elles favorisent les traversées du quartier et les accès en ses différents points. La place Guy Moquet est réaménagée afin d'améliorer les échanges et les connexions avec l'ensemble des quartiers voisins. Elle conserve son dynamisme grâce aux rez-de-chaussée commerçants et à l'implantation de nouveaux équipements et services. Les nouveaux immeubles, organisés autour de jardins résidentiels et ponctués d'espaces verts, multiplient les formes et les lignes assurant ainsi une véritable diversité architecturale. Les logements reconstruits sont désormais variés, sociaux ou privés, en location ou en accession à la propriété, et diversifient les formes et mode d'habitat (appartements, duplex, maisonnettes, ...).

- **Démolition de 405 logements**
2, 3, 4, chemin de la Luère
1 à 8, chemin des Echarmeaux et de la Place Guy Moquet
- **Création d'une nouvelle place**
Située le long de l'avenue Maurice Thorez, avec des commerces en pied d'immeuble
- **Reconstruction de 460 logements**
En petits collectifs, autour de la place Guy Moquet.
- **Création d'équipements:**
Une médiathèque – ludothèque, un pôle culturel, un équipement petite enfance, un pôle de services publics, des locaux collectifs en rez de chaussée



Pourquoi un Projet de Renouvellement Urbain?

Le Projet de Renouvellement Urbain repose sur un diagnostic qui a été établi grâce à plusieurs études et à différentes rencontres avec des habitants et des acteurs de proximité. Il a pour objectifs de:

- **Reconstruire des logements diversifiés en formes et en statuts**
avec des logements en accession à la propriété ou en location, privés ou sociaux, et situés dans de petits collectifs ou des immeubles bas.
- **Créer un programme d'équipements complémentaires**
avec des équipements nouveaux implantés au cœur des quartiers et qui répondent notamment à des besoins de proximité
- **Redéployer une offre commerciale adaptée**
avec le pôle commercial du centre ville qui s'étend au Pré de l'Herpe et une nouvelle place Guy Moquet qui conserve sa vocation commerçante
- **Ouvrir les quartiers sur la ville et sur l'agglomération**
avec de nouvelles rues qui traversent le quartier, les avenues Gabriel Péri et Maurice Thorez requalifiées et des transports en commun étoffés.
- **Favoriser la qualité environnementale du quartier**
avec une trame de verdure préservée et étendue aux quartiers voisins, un réseau de chauffage urbain amélioré et plus performant, et des espaces verts qui ponctuent le territoire

Etat d'avancement du projet

- **2004-2005**
Définition des grandes orientations urbaines du Projet de Renouvellement Urbain
- **2006-2007**
Études de faisabilité (urbaine, technique, environnementale, financière...) en vue de la création d'une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC)
- **2008**
Premières démolitions au Pré de l'Herpe (Chemin Francis Ponge et chemin Gaston Bachelard) et au Mas du Taureau (N° 5 à 16 chemin du Mont Pilat)